

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/10126\*  
18 février 1971  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 18 FEVRIER 1971, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE  
REPRESENTANT PERMANENT D'ISRAEL AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS  
UNIES

J'ai l'honneur, d'ordre de mon gouvernement, de me référer à la lettre du  
17 février 1971 que vous a adressée le représentant permanent de la Jordanie  
(A/8281, S/10123) et de vous donner les renseignements suivants :

Le siège de l'Organisation des Nations Unies à Jérusalem n'a été touché en  
aucune manière par les activités immobilières qui se développent actuellement  
dans la ville pour répondre aux besoins urgents de logements de la population.

Je vous demande de bien vouloir faire publier ce document en tant que  
document officiel de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent d'Israël auprès  
de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Yosef TEKOAH

\* Egalement publié sous la cote A/8283.

71 0375

